



Quel sanction pour fausse déclaration,,,

Par **audrey2113**, le **02/12/2010** à **15:37**

Bonjour,

mon mari a fait une fausse déclaration auprès des gendarmes il a dit qu'on lui avait volé son véhicule de fonction alors qu'il a eu un accident avec. il a eu peur que son patron le mette à la porte.

là il convoqué devant le tribunal pour " mensonge au service administratif entraînant des poursuites inutile "

que risque t'il?

merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **02/12/2010** à **16:52**

Passible de 6 mois de prison et 7500 euros d'amende